

Compte Rendu de la réunion commune
EAP du Tardenois et Urbain II
Mercredi 13 mai 2020 Maison Paroissiale de Ville en Tardenois
De 18h00 à 19h30

Participants : Père Arnaud TOURY, Luc ROBION, sœur Geneviève, Martine COCHEME, Fred DEMONT, Natacha LEGENDRE, Roger TAURELLE, Michel CHARDONNAL

Préliminaire : En application des règles fixées par le gouvernement dans cette période de déconfinement progressif, le nombre de participants était fixé à dix maximum. ***Merci aux membres des 2 EAP qui ont accepté de ne pas participer à cette réunion pour le bien de tous.*** Tous les participants sont venus avec un masque, la distance d'un mètre a été respectée avec une personne par table. Gel à disposition en entrée et en sortie.

Temps de prière

Temps de partage : chacun est invité à dire ce qu'il retient de cette période de confinement de 55 jours, ce qui l'a marqué.

En particulier, Arnaud revient sur son expérience vécue dans un Ehpad à Aÿ dans le cadre de la réserve sanitaire. A relire dans l'esprit du Jeudi Saint (lavement des pieds), et dans le souci de préserver la dignité d'une personne quelle que soit sa situation.

De façon générale, chaque chrétien est invité à prendre le temps de relire cette période dans la façon dont il l'a vécu, par rapport à la Foi, la relation aux autres, etc.

Questions abordées

Un certain nombre de questions sont posées, des décisions ne pourront être prises qu'après la prochaine réunion du Conseil Pastoral de notre Espace Missionnaire (vendredi 15 mai) entre nos trois prêtres et notre diacre.

Le contexte à partir de fin mai/début juin est lié directement aux décisions gouvernementales, dans la poursuite du déconfinement progressif (en particulier, une annonce concernant la possibilité de messe pour le 31 mai n'aurait lieu que dans la semaine précédente, pour éviter des affluences trop importantes). Cela pourrait perdurer jusque fin juin, juillet ou août... Une reprise du confinement remettrait en cause tout ce qui est dit.

Dans la reprise des célébrations, attention aux vendanges et aux périodes d'activités commerciales dans le milieu viticole.

▣ **Communions** : avant l'automne, pas de communions collectives. Eventuellement, à gérer au cas par cas, une seule à la fois maximum par messe.

▣ **Baptêmes** Idem que communions. Si baptême, après la messe dans le lieu de culte du jour, pour ne pas réduire la capacité d'accueil des paroissiens à la messe. Cas particuliers déjà connus :

* Redouane (Baptême + Communion) : lui proposer entre le 15/08 et le 15/09

* Eric (Baptême + Communion + Profession de Foi) : voir s'il est possible de le faire 14 juin à Ville en Tardenois (délégation exceptionnelle de l'archevêque à Arnaud).

▣ **Professions de Foi** : reportées au 3^{ème} trimestre ?

▣ **Messes** : les règles déjà mises en œuvre avant le confinement devraient être reconduites pour les fidèles (une personne pour 4 m², soit une rangée sur deux, une place sur deux). Réfléchir à la possibilité aux membres d'une même famille d'être plus en proximité.

Le planning des lieux de culte doit être revu de façon à utiliser des églises ayant la plus grande capacité possible. Sont proposées les églises du Prieuré de Binson et de Ville en Tardenois.

La question de la possibilité de maintenir une messe dominicale avancée le samedi soir pour doubler la capacité d'assistance est posée.

Au vu de l'âge de beaucoup des membres de la chorale, il est probable que celle-ci ne puisse officier. Pour ne pas renoncer aux chants, choisir des chants bien maîtrisés par une majorité de paroissiens.

Animation : les équipes programmées assureront la préparation et l'animation des messes. Il faudra assurer la préparation des églises (nettoyage, marquage, mise à disposition pour le prêtre de deux bassines d'eau dont l'une avec savon, ...)

Port du masque ?

Planning :

Si la messe du 31 mai est autorisée, elle aura lieu ce jour-là au Prieuré de Binson.

07/06 : Prieuré de Binson si pas possible le 31/05

14/06 : Ville en Tardenois

21/06 : Prieuré de Binson

27/06 soir : Ville en Tardenois

▣ **Obsèques** : Assurées par Arnaud. 20 participants au total maximum. A priori, il y a une forte demande pour une cérémonie après le confinement avec la famille entière. A voir entre la solution "une intention particulière" au cours d'une messe ordinaire (puis la famille fait quelque chose en privé), soit une cérémonie plus étoffée.

▣ **Catéchèse** : il est possible de proposer quelque chose aux enfants. Il serait souhaitable par exemple d'organiser une "fête de fin d'année", avec promenade + pique-nique.

▣ **Mission** : L'organisation de Missions itinérantes a été suspendue, et cela doit continuer ainsi dans l'immédiat. Impensable d'aller à la rencontre des personnes dans le contexte actuel.

▣ **Partages de la Parole** : Il est possible d'organiser des Partages de la Parole, en respectant les règles de distanciation et pas plus de 10 personnes..

▣ **Partages autres** : il serait intéressant de proposer de participer à des partages d'expérience sur le temps de confinement. Voir comment organiser cela (communication via le site internet et complément papier.

▣ **Communication** : il serait très utile de faire monter en puissance la communication sur notre Espace Missionnaire : via le site internet et avec un complément écrit pour les personnes ne disposant pas de ce type d'accès. A organiser ! A voir avec Isabelle PIOT, Christian ZIMMERMANN, et tous les volontaires !

▣ **Permanences** : La permanence du lundi soir pourra reprendre à partir de lundi prochain (une seule personne). Le renvoi du téléphone de la Maison Paroissiale de de Ville en Tardenois restera activé vers le portable de Michel, la messagerie est consultable en externe. La permanence du mercredi restera suspendue.

▣ **Social** : les conséquences de la crise vont certainement se poursuivre dans le domaine économique et social. Comment être attentif aux situations de détresse dans notre entourage ? Ce point est très important.

▣ **Equipe Pastorale complète** : la réunion programmée le 27 mai est maintenue. Comme convenu, le compte-rendu sera diffusé aux membres des 2 EAP.

Prochaine réunion des 2 EAP : mercredi 3 juin de 18h00 à 20h00

Information post-réunion : la réunion est reportée à une date ultérieure